



PROJET ÉDUCATIF

2026-2029

Accueils, ateliers et activités d'initiation à l'anglais pour enfants du premier degré

Édition 1



Qui sommes-nous ?.....	3
Vocation éducative de l'association.....	3
Public accueilli.....	3
Objectifs éducatifs.....	4
Principes pédagogiques.....	6
Modalités de fonctionnement.....	8
Moyens humains.....	9
Moyens financiers.....	10
Locaux, moyens matériels, ressources pédagogiques.....	10
Accueil des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap.....	11
Relations avec les familles.....	11
Sécurité, cadre collectif et règles de vie.....	12
Diffusion et actualisation du projet éducatif.....	15
Suivi et évaluation du projet.....	15
Conclusion – Synthèse du projet éducatif.....	16

Qui sommes-nous ?

The Kourou English Club est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, créée à la fin de l'année 2025 et dont le siège social est situé à Kourou.

L'association a pour vocation de promouvoir l'apprentissage et la pratique de l'anglais auprès de tous les publics, au moyen d'activités éducatives, culturelles, artistiques, ludiques, conversationnelles et immersives. Elle porte une attention particulière aux enfants, notamment dans sa phase de lancement, tout en affirmant sa volonté de développer progressivement des actions à destination des adolescents, des adultes et des familles.

Le présent document concerne toutefois uniquement le projet éducatif relatif aux actions destinées aux enfants du premier degré, c'est-à-dire les activités d'éveil et d'initiation à l'anglais proposées aux jeunes enfants. Il précise les objectifs éducatifs, les principes pédagogiques, les modalités d'accueil et les moyens mobilisés pour accompagner les enfants dans un cadre bienveillant, progressif et adapté à leur âge.



Vocation éducative de l'association

The Kourou English Club ne se limite pas à proposer des séances d'anglais. L'association porte une ambition éducative plus large : faire de l'anglais un outil d'éveil, de communication, de confiance en soi, de curiosité et d'ouverture culturelle.

À travers ses activités, l'association souhaite permettre aux enfants de vivre une première rencontre positive avec la langue anglaise. L'objectif n'est pas de rechercher une performance scolaire immédiate, mais de créer un cadre rassurant dans lequel l'enfant peut écouter, comprendre, répéter, jouer, chanter, manipuler, créer, interagir et progressivement oser s'exprimer. L'association s'inscrit dans une logique d'éducation non formelle, complémentaire de l'école et de la famille. Les temps d'accueil, de jeu, de vie collective, de repos, de transition et d'activité sont considérés comme des temps éducatifs à part entière. Aussi, l'association souhaite accompagner l'enfant dans la durée, en lui permettant de construire progressivement des repères, des compétences et une relation positive avec l'apprentissage des langues.

Public accueilli

Les actions décrites dans le présent projet éducatif s'adressent principalement aux enfants du premier degré, c'est-à-dire aux enfants de maternelle et d'élémentaire. D'autres actions pourront être développées ultérieurement pour les adolescents, les adultes ou les familles, mais elles relèveront de formats distincts et pourront faire l'objet de documents complémentaires adaptés.

Objectifs éducatifs

Favoriser une relation positive à l'anglais



L'association souhaite permettre à chaque enfant de découvrir l'anglais dans un cadre positif, rassurant et adapté à son âge. L'objectif n'est pas de rechercher une performance immédiate, mais de créer une première expérience agréable de la langue, sans pression, sans peur de l'erreur et sans sentiment d'échec.

Cette approche repose sur des activités simples et ludiques : jeux, chansons, histoires, gestes, images, répétitions et petites interactions. L'enfant est encouragé à écouter, essayer, participer à son rythme et prendre progressivement confiance, afin de construire une relation naturelle, bienveillante et décomplexée avec l'anglais.

Développer la confiance en soi et l'expression orale

Les activités proposées visent à encourager l'enfant à prendre progressivement la parole en anglais, dans un cadre bienveillant et sécurisant. Il ne s'agit pas d'exiger des phrases complètes ou une prononciation parfaite, mais de permettre à l'enfant d'oser essayer, répéter, répondre, chanter, nommer, mimer ou utiliser quelques mots simples dans des situations concrètes.

À travers les jeux, les chansons, les histoires, les rituels, les échanges de groupe et les petites mises en situation, l'enfant apprend à interagir avec les autres et à se sentir capable de communiquer, même avec peu de vocabulaire. Cette progression, centrée sur l'oral, l'encouragement et la répétition, permet de renforcer la confiance, l'aisance et l'envie de participer.



Encourager la curiosité et l'ouverture culturelle



L'apprentissage de l'anglais est associé à la découverte du monde, des cultures, des histoires, des chansons, des fêtes, des paysages, des animaux, des modes de vie et des imaginaires liés aux pays anglophones et à l'ouverture internationale. L'objectif est d'éveiller la curiosité des enfants en leur montrant que la langue permet aussi de découvrir d'autres façons de vivre, de penser, de créer, de communiquer et de regarder le monde.

Cette ouverture culturelle prend un sens particulier en Guyane, territoire marqué par la diversité des langues, des origines et des cultures. Dans ce contexte, l'anglais devient un outil supplémentaire pour comprendre son environnement, s'ouvrir aux autres et se sentir capable d'échanger dans un monde pluriel. The Kourou English Club souhaite ainsi inscrire l'apprentissage de l'anglais dans une démarche d'ouverture, de respect, de curiosité et de valorisation de la diversité culturelle.

Soutenir le développement global de l'enfant

Les activités proposées ne visent pas uniquement l'apprentissage de mots ou d'expressions en anglais. Elles mobilisent l'enfant dans toutes ses dimensions : le corps par le mouvement, la voix par les chansons et les répétitions, l'écoute par les histoires et les consignes, la mémoire par les rituels, ainsi que l'imagination et la créativité à travers les jeux, les mises en situation et les activités manuelles.

Cette approche active, participative et multisensorielle permet de soutenir le développement global de l'enfant : développement langagier, social, cognitif, moteur et émotionnel. L'anglais devient ainsi un support éducatif complet, qui aide l'enfant à comprendre, s'exprimer, coopérer, créer, prendre confiance et trouver sa place dans le groupe, dans le respect de son âge et de son rythme.



Apprendre à vivre ensemble

Les temps d'activité sont aussi des temps de vie collective. Ils permettent aux enfants d'apprendre à écouter, à respecter les consignes, à attendre leur tour, à coopérer, à s'entraider et à tenir compte des autres. Les jeux, les chansons, les activités de groupe et les mises en situation favorisent une participation active dans un cadre commun, clair et bienveillant.

À travers l'anglais, l'enfant apprend ainsi à communiquer avec les autres, à prendre sa place dans le groupe et à reconnaître celle de chacun. Cette dimension collective contribue à développer le respect, l'empathie, la confiance et le plaisir de faire ensemble, en cohérence avec l'approche active, participative et relationnelle portée par l'association.

Principes pédagogiques

Une pédagogie active et immersive

L'anglais est utilisé dans des situations concrètes et vivantes : jeux, chansons, histoires, comptines, consignes simples, rituels, activités créatives, mouvements et petites mises en scène. L'enfant n'apprend pas seulement des mots isolés ; il découvre la langue à travers l'action, le contexte, les gestes, les images et les situations vécues.

Cette immersion reste progressive et adaptée à l'âge des enfants. Elle repose sur des moments courts, accessibles et répétés, qui permettent à l'enfant de se familiariser avec les sons, les expressions et les habitudes de communication en anglais sans être mis en difficulté.



Une priorité donnée à l'oral



Chez les jeunes enfants, la priorité est donnée à l'écoute, à la compréhension globale, à la répétition orale et à la familiarisation avec les sonorités de l'anglais. L'objectif est d'aider l'enfant à reconnaître, comprendre puis utiliser progressivement des mots ou expressions courtes dans des situations simples et rassurantes.

L'écrit n'est pas recherché comme objectif prioritaire chez les plus jeunes. Il peut toutefois être utilisé comme support visuel lorsque cela est adapté à l'âge et au niveau des enfants : mot associé à une image, prénom, consigne courte, album jeunesse ou affichage simple. L'approche reste centrée sur la compréhension, l'oral, la confiance et l'envie de communiquer.

Une progression adaptée

Les séances sont construites de manière progressive, à partir de routines, de répétitions et de reprises régulières. Cette organisation permet aux enfants de retrouver des repères connus d'une séance à l'autre, de se sentir en sécurité et de consolider naturellement les mots, les sons et les expressions déjà rencontrés. Les thématiques sont choisies en fonction de l'âge, du niveau, des centres d'intérêt et des capacités d'attention des enfants.

Cette progression ne repose pas sur une accumulation rapide de vocabulaire, mais sur une familiarisation régulière avec la langue. Les mêmes notions peuvent être reprises sous différentes formes : chanson, jeu, histoire, image, geste, activité créative ou mise en situation. Cette approche permet d'ancrer les apprentissages dans la durée tout en respectant le rythme de chaque enfant.



Une pédagogie adaptée aux jeunes apprenants



Les activités sont pensées à hauteur d'enfant. Elles tiennent compte de l'âge, de la capacité d'attention, du besoin de mouvement, du besoin de répétition et de l'importance des repères stables. Les séances alternent des temps courts et variés : écoute, chant, mouvement, manipulation, observation, jeu symbolique, création, regroupement et temps plus calmes.

Les consignes sont courtes, claires et accompagnées autant que possible de gestes, d'images, d'objets ou de démonstrations. Cette organisation permet aux enfants de comprendre avant de produire, de participer sans pression et d'entrer progressivement dans la langue par des situations simples, concrètes et sécurisantes.

Une valorisation de la participation

L'association valorise avant tout l'effort, l'engagement, la curiosité et la participation. Chaque tentative compte : écouter, répéter, montrer, mimer, répondre, chanter, lever la main, participer à un jeu ou aider un camarade sont autant de signes d'entrée dans l'apprentissage.

Dans cette approche, l'erreur est considérée comme normale et utile : elle fait partie du chemin vers la compréhension et la confiance. En plaçant l'encouragement au centre des séances, The Kourou English Club souhaite créer un cadre sécurisant dans lequel l'enfant ose davantage participer, interagir et utiliser l'anglais sans crainte d'être jugé.



Une attention à la différenciation et à l'accessibilité



Les activités sont conçues pour rester accessibles aux enfants débutants comme à ceux ayant déjà été exposés à l'anglais. L'association veille à adapter les consignes, les supports, le rythme, la durée des activités et les attentes de participation selon l'âge, le niveau de compréhension, la maturité et les besoins du groupe.

Un même thème peut ainsi être abordé de plusieurs manières : par l'écoute, le geste, l'image, le jeu, la manipulation, la répétition, le mime ou une courte prise de parole. Cette souplesse permet à chaque enfant de participer sans être mis en difficulté, tout en maintenant une dynamique collective commune.

Modalités de fonctionnement

Les actions de The Kourou English Club sont organisées sous des formats souples et complémentaires, afin de s'adapter aux besoins des enfants, des familles et des partenaires.

Ateliers périscolaires

Activité déjà engagée à l'école Émile Nézès depuis novembre 2025, auprès d'enfants de maternelle et de primaire.

Convention en cours avec la mairie de Kourou

Stages immersifs thématiques pendant les vacances

Format en cours de formalisation.

Interventions ponctuelles en écoles

Projet d'intervention dans des classes du premier degré à partir de la rentrée 2026-2027, sous réserve des accords nécessaires.

Cette diversité de formats permet d'inscrire l'association dans différents temps de vie de l'enfant, tout en conservant une même exigence de qualité, de cohérence et d'accessibilité. Chaque action est préparée en fonction du public accueilli, du lieu disponible, de la durée prévue, des effectifs et des moyens humains mobilisables. L'association veille à proposer une organisation claire, lisible et rassurante pour les familles comme pour les partenaires. Cette souplesse constitue un atout : elle permet de construire progressivement une offre adaptée au territoire de Kourou, capable de répondre aux réalités locales tout en maintenant un cadre éducatif structuré et de qualité.

Lorsque certaines actions relèveront du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, elles feront l'objet, le cas échéant, d'une déclaration et d'un projet pédagogique spécifique, précisant les modalités concrètes d'organisation, les temps d'activité et de repos, les règles de vie, l'encadrement, les locaux utilisés, les modalités d'évaluation et les adaptations nécessaires au public accueilli. Lorsque les actions relèveront du cadre réglementaire applicable aux accueils collectifs de mineurs accueillant des enfants de moins de six ans, l'association veillera à respecter les démarches, avis et conditions spécifiques liés à ce public.

Les horaires, lieux, durées, effectifs et modalités d'inscription sont définis selon les projets, les partenariats, les locaux disponibles, l'âge des enfants et les moyens humains mobilisables.

L'association veille à proposer des formats adaptés aux capacités d'attention et aux besoins des enfants. Les temps d'activité peuvent alterner entre moments dynamiques, temps calmes, regroupements, jeux collectifs, activités individuelles, histoires, chansons et créations. L'organisation des activités tient également compte des besoins physiologiques des enfants, en fonction de leur âge, de la durée de l'accueil et du format proposé. L'association veille notamment à respecter les besoins de repos, d'hydratation, de mouvement, de récupération et, lorsque le format le nécessite, les temps liés aux repas ou aux collations. Pour les accueils plus longs, une attention particulière sera portée à l'alternance entre activités dynamiques et temps calmes, à l'accès régulier à l'eau, aux conditions climatiques, au confort des enfants et au respect de leur rythme de développement.

Même si le présent document concerne les actions destinées aux enfants, The Kourou English Club porte une vision plus large de la pratique de l'anglais à Kourou. À moyen terme, l'association pourra développer des formats complémentaires pour d'autres publics : cours pour adultes, projets culturels, séances de films en anglais, cafés linguistiques ou activités familiales. Ces perspectives feront l'objet d'une structuration spécifique.

Moyens humains

Dans sa phase de lancement, l'action pédagogique est principalement portée par Joechelle LACOUR, présidente de l'association et référente pédagogique du projet. Éducatrice et professeure d'anglais, elle dispose de près de 20 ans d'expérience dans l'enseignement de l'anglais et l'enseignement général dispensé en anglais, notamment auprès d'élèves de maternelle et de primaire, en contextes multiculturels et plurilingues, avec une spécialisation TEFL et TEYL.

Cette expérience constitue un atout majeur pour la qualité pédagogique des actions proposées. Toutefois, lorsque certaines activités relèveront du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs (ACM), l'association veillera à ce que les fonctions de direction et d'animation soient assurées par des personnes disposant des qualifications requises pour ce type d'accueil. Les compétences pédagogiques en anglais seront ainsi complétées, lorsque cela sera nécessaire, par des compétences reconnues dans le champ de l'animation et de l'encadrement de mineurs.



À mesure que les activités se développeront, l'association pourra mobiliser d'autres intervenants, animateurs, assistants, bénévoles ou partenaires extérieurs. Pour les actions relevant du cadre ACM, seules des personnes qualifiées, formées à l'animation ou engagées dans un parcours de formation reconnu seront mobilisées, dans le respect des conditions applicables. L'association pourra notamment encourager ou accompagner l'entrée en formation BAFA ou BAFD des personnes amenées à intervenir durablement auprès des enfants.

L'association veillera également à adapter les effectifs d'encadrement à l'âge des enfants, au nombre de participants, aux locaux utilisés, aux déplacements éventuels et à la nature des activités proposées. Pour les accueils de loisirs relevant du cadre ACM, l'effectif minimum est fixé, sauf dispositions particulières, à un animateur pour huit mineurs de moins de six ans et un animateur pour douze mineurs de six ans ou plus. À titre de principe, l'organisation prévoira un encadrement suffisant pour les enfants de moins de six ans, et ne pourra reposer sur la présence d'un seul adulte lorsque le cadre réglementaire impose au minimum deux encadrants. Une vigilance particulière sera donc portée aux accueils comprenant des enfants de maternelle, pour lesquels les exigences d'encadrement sont les plus fortes. Pour les accueils périscolaires, des règles spécifiques peuvent s'appliquer pour les accueils de courte durée.

L'association sera également attentive à l'honorabilité des personnes intervenant auprès des enfants. Toute personne amenée à encadrer ou accompagner des mineurs sera identifiée et déclarée afin de permettre les vérifications prévues, en particulier celle du bulletin du casier judiciaire n°2.

Enfin, l'association veille à ce que toute personne intervenant auprès des enfants adopte une posture éducative commune, fondée sur :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- l'encouragement sans pression ;
- la clarté des consignes ;
- l'attention portée à la sécurité physique, affective et morale ;
- la capacité à gérer un groupe avec bienveillance ;
- l'adaptation aux différences d'âge, de niveau et de besoins ;
- la communication avec les familles et les partenaires.

Cette organisation permet de concilier la continuité pédagogique portée par l'association, la montée en compétence progressive de l'équipe et le respect des exigences propres à l'accueil d'enfants.

Moyens financiers

Le développement des actions repose sur un modèle associatif progressif, combinant les cotisations, les participations des familles lorsque cela est nécessaire, les subventions publiques, les partenariats locaux, les mises à disposition de locaux ou de matériel, ainsi que les contributions bénévoles ou en nature.

L'association veille à rechercher un équilibre entre la qualité pédagogique des activités proposées et leur accessibilité financière. Les ressources mobilisées doivent permettre de couvrir les besoins essentiels : préparation des séances, matériel pédagogique, impressions, assurance, communication, coordination, encadrement et développement progressif des actions. Lorsque des financements publics ou partenariaux sont mobilisés, l'association s'engage à en assurer un suivi transparent et à rendre compte de leur utilisation dans le cadre des bilans prévus.

L'association veille à souscrire une assurance de responsabilité civile adaptée à la nature des activités proposées et aux publics accueillis. Cette couverture a vocation à garantir les conséquences dommageables pouvant engager la responsabilité de l'association, des personnes intervenant pour son compte, rémunérées ou bénévoles, ainsi que des participants aux activités. Lorsque les activités relèveront du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, l'association veillera à disposer d'une attestation d'assurance précisant la période de validité, l'étendue des garanties, les montants couverts et la nature des activités assurées.

Locaux, moyens matériels, ressources pédagogiques

Les activités de The Kourou English Club peuvent être organisées dans tout lieu adapté à l'accueil des enfants : locaux scolaires, espaces municipaux, structures associatives, culturelles ou partenaires. L'association souhaite toutefois privilégier l'utilisation d'espaces scolaires, lorsque cela est possible. Ces lieux offrent un cadre particulièrement pertinent pour les jeunes enfants : ils sont familiers, sécurisants, déjà identifiés par les familles et adaptés aux activités éducatives. Ils facilitent également la continuité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, tout en simplifiant l'organisation pratique pour les familles.

Des échanges sont actuellement en cours avec la Mairie de Kourou afin d'étudier les possibilités de mise à disposition d'une salle pour la rentrée scolaire 2026-2027. L'objectif est de permettre à l'association de développer ses actions dans un cadre stable, accessible et cohérent avec les besoins du territoire.

Pour accompagner ses premières actions, l'association bénéficie déjà de supports pédagogiques adaptés à l'éveil à l'anglais des jeunes enfants, mis à disposition par certains de ses membres : albums jeunesse, flashcards, affiches, jeux éducatifs, matériel audio, supports visuels, objets de manipulation, matériel créatif, instruments simples, marionnettes et supports imprimés. Ces ressources permettent de proposer des séances concrètes, vivantes et adaptées à l'âge des enfants. Elles ont vocation à être enrichies progressivement, en fonction des thèmes abordés, des besoins des groupes, des partenariats et du développement des activités de l'association.

Accueil des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap

The Kourou English Club affirme sa volonté d'accueillir chaque enfant avec bienveillance, dans la mesure où les conditions humaines, matérielles et organisationnelles permettent de garantir un cadre sécurisé, adapté et respectueux de ses besoins.

Lorsqu'un enfant présente un trouble de la santé, une situation de handicap ou un besoin particulier, l'association privilégie un échange préalable avec la famille afin de mieux comprendre sa situation, ses habitudes, ses capacités et les adaptations éventuellement nécessaires. Lorsqu'un enfant bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou nécessite un protocole particulier pour raison de santé, notamment en cas d'allergie, d'épilepsie, de diabète ou de traitement spécifique, l'association veille à en prendre connaissance avec les responsables légaux et à organiser l'accueil dans le respect des préconisations transmises, des conditions de sécurité et de la confidentialité des informations médicales.

L'association s'engage à ce que les échanges avec les familles se déroulent toujours dans le respect de la confidentialité et de l'intérêt de l'enfant.

Relations avec les familles

Les familles sont des partenaires essentiels du projet éducatif. The Kourou English Club souhaite construire avec elles une relation claire, bienveillante et fondée sur la confiance, afin de mieux connaître les enfants accueillis et de prendre en compte leurs besoins, leur rythme et leur environnement.

L'association veille à transmettre aux familles les informations utiles au bon déroulement des activités :

- objectifs, thématiques abordées, activités proposées
- horaires et lieux ;
- modalités d'inscription ;
- modalités d'autorisation parentale, notamment au regard du respect du droit à l'image et de la vie privée des enfants ;
- modalités de transmission des informations sanitaires, y compris, le cas échéant, du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ;
- règles de fonctionnement ;
- moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants.

Cette communication peut prendre la forme d'échanges directs, de messages, de courriels, d'affichages, de supports numériques ou de bilans courts. Lorsque cela est pertinent, l'association pourra proposer des temps de partage ou de valorisation des activités afin de rendre visibles les découvertes, les progrès et l'implication des enfants, tout en renforçant le lien entre les familles et le projet associatif.

Les familles peuvent également transmettre toute information utile à l'accueil de leur enfant, notamment en cas de fatigue, de besoin particulier, d'inquiétude ou de situation nécessitant une attention spécifique. Ces échanges sont traités avec discrétion et dans l'intérêt de l'enfant.

Sécurité, cadre collectif et règles de vie

Accueillir des enfants, c'est d'abord leur offrir un cadre sûr, lisible et bienveillant. The Kourou English Club place la sécurité au cœur de son organisation, afin que chaque enfant puisse participer aux activités avec confiance, comprendre les règles du groupe et évoluer sereinement avec les autres.

Un cadre sécurisé avant tout

La sécurité constitue le socle de toute action éducative auprès des enfants. The Kourou English Club veille à proposer un cadre sûr, lisible et bienveillant, garantissant à la fois la sécurité physique, affective et morale des enfants accueillis.

La sécurité physique vise à prévenir les accidents et à proposer des conditions matérielles adaptées : locaux appropriés, espaces dégagés, matériel vérifié, surveillance des déplacements, accès aux sanitaires et vigilance particulière en cas de fatigue, de chaleur ou de malaise.

La sécurité affective permet à chaque enfant de se sentir accueilli, rassuré et reconnu dans le groupe. Elle repose sur une présence attentive des adultes, des repères clairs, un climat bienveillant et l'absence de pression excessive.

La sécurité morale vise à protéger l'enfant de toute forme d'humiliation, de moquerie, de mise à l'écart, de discrimination ou de propos blessants. Elle garantit à chacun le droit d'essayer, de se tromper, de participer à son rythme et d'être respecté dans sa personne.



Préparer chaque temps d'accueil



Avant chaque activité, The Kourou English Club veille à préparer les conditions matérielles et organisationnelles nécessaires à un accueil sécurisé. Les espaces sont identifiés, dégagés et adaptés à l'âge des enfants ; le matériel est vérifié ; les accès aux sanitaires, les zones de circulation et les possibilités de temps calme sont repérés. Une attention particulière est portée aux conditions du jour, notamment la chaleur, la fatigue éventuelle des enfants ou les besoins spécifiques signalés par les familles.

L'association s'appuie également sur une organisation simple et rigoureuse : liste de présence, coordonnées des responsables légaux, personnes autorisées à récupérer l'enfant, informations utiles en cas d'urgence, trousse de premiers soins et numéros d'urgence accessibles. Ces repères permettent d'encadrer les temps sensibles (arrivées et départs en particulier) et de garantir un accueil clair, rassurant et maîtrisé pour les enfants comme pour les familles.

Des règles simples, visibles et comprises

Les règles de vie constituent des repères communs pour sécuriser les enfants et organiser la vie du groupe. Elles sont présentées de manière positive, avec des mots simples et adaptés à l'âge des enfants, afin que chacun comprenne ce qui est attendu pendant les activités : écouter, attendre son tour, respecter les autres, prendre soin du matériel, demander l'aide d'un adulte ou se déplacer calmement.

Lorsque cela est utile, ces règles peuvent être accompagnées de supports visuels, d'images ou de gestes. Elles sont expliquées en début d'activité et rappelées régulièrement. Elles ne visent pas à imposer un cadre rigide, mais à donner aux enfants des repères stables pour vivre ensemble sereinement.

De plus, dans le cadre des activités d'anglais, certaines règles simples peuvent également être formulées en anglais, de manière progressive et répétée. Des consignes comme *"Listen, please"*, *"Raise your hand"*, *"Wait your turn"* ou *"Be kind"* deviennent ainsi à la fois des repères de vie collective et des supports d'apprentissage. Les enfants associent alors naturellement les mots anglais à des gestes, des situations et des habitudes concrètes du groupe.



Une présence active des adultes



Les adultes encadrants assurent une présence attentive et disponible tout au long des activités. Leur rôle ne se limite pas à surveiller : ils accompagnent les enfants, observent le groupe, anticipent les situations à risque et veillent au bon déroulement des différents temps d'accueil. Cette présence active se traduit par une vigilance particulière lors des arrivées, des départs, des déplacements, des changements d'activité et de l'utilisation du matériel. Les adultes restent également attentifs aux signes de fatigue, d'inconfort, d'isolement ou d'agitation, afin d'adapter le rythme ou de proposer un temps plus calme si nécessaire.

En cas de tension ou de conflit, les adultes interviennent avec calme et bienveillance. Ils aident les enfants à exprimer ce qu'ils ressentent, à écouter l'autre et à retrouver leur place dans le groupe.

Santé, incidents et situations particulières

En cas de blessure, malaise ou incident, l'association sécurise l'enfant, prévient les secours si nécessaire, informe les responsables légaux et conserve une trace des faits ou soins apportés. Lorsque l'accueil relève du cadre réglementaire des ACM, un membre de l'équipe est identifié pour assurer le suivi sanitaire sous l'autorité du responsable de l'accueil, un registre des soins est tenu et la trousse de premiers soins est régulièrement vérifiée. Les informations concernant la santé, la famille ou la situation personnelle de l'enfant sont traitées avec discrétion et confidentialité.

En cas d'accident grave ou de situation présentant un risque pour la santé, la sécurité physique, affective ou morale d'un enfant, l'association applique les procédures prévues par le cadre réglementaire applicable et informe les interlocuteurs compétents. Les situations relevant de la protection de l'enfance font l'objet d'une vigilance spécifique, selon les modalités précisées ci-après.



Protection de l'enfance et situations préoccupantes

L'association porte une attention particulière à la protection de l'enfance. Toute situation laissant penser qu'un enfant pourrait être en danger, en risque de danger ou victime de violences, de négligences ou de mauvais traitements doit être prise au sérieux, traitée avec discrétion et transmise aux interlocuteurs compétents.



En cas d'inquiétude concernant la sécurité, la santé ou le bien-être d'un enfant, l'association pourra transmettre une information préoccupante à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes, la CRIP. En cas de danger grave ou immédiat, les autorités compétentes pourront être saisies sans délai, notamment le procureur de la République, les services de police ou de gendarmerie, ou les secours. Les personnes intervenant auprès des enfants seront sensibilisées à cette obligation de vigilance et aux conduites à tenir.

Ces démarches seront conduites dans l'intérêt de l'enfant, avec discernement, confidentialité et traçabilité.

Diffusion et actualisation du projet éducatif

Le présent projet éducatif constitue un document de référence pour l'association, les intervenants, les familles et les partenaires. Il a vocation à être communiqué aux familles concernées, aux personnes intervenant auprès des enfants et, lorsque le cadre réglementaire l'exige, aux services compétents dans le cadre des démarches de déclaration ou de contrôle.

Toute personne intervenant auprès des enfants devra en prendre connaissance afin de garantir la cohérence entre les objectifs éducatifs de l'association, les pratiques d'encadrement et les conditions réelles d'accueil.

Le projet éducatif pourra être actualisé en fonction de l'évolution de l'association, des besoins identifiés, des retours des familles, des partenariats engagés et des bilans réalisés.

Suivi et évaluation du projet

Le projet éducatif de The Kourou English Club fera l'objet d'un suivi régulier afin de vérifier la cohérence entre les objectifs éducatifs, les activités proposées et les besoins réels des enfants accueillis. Cette évaluation ne vise pas à mesurer une performance scolaire en anglais, mais à apprécier la qualité de l'accueil, l'implication des enfants, leur confiance progressive, leur plaisir à participer et l'adaptation des actions aux différents publics. Le suivi s'appuiera sur des éléments simples et concrets : nombre d'enfants accueillis, régularité de participation, implication dans les activités, capacité à oser écouter, répéter ou prendre la parole, qualité de la vie de groupe, adaptation des contenus à l'âge et au niveau des enfants, retours des familles et échanges avec les partenaires. Une attention particulière sera portée aux signes de confiance, de participation volontaire, de curiosité et de bien-être pendant les séances.

L'association pourra organiser des bilans courts à la fin des cycles d'activités, des périodes scolaires ou des stages. Ces bilans permettront d'identifier les points forts, les difficultés rencontrées, les besoins matériels ou humains et les ajustements nécessaires. Les observations de l'équipe, les remarques des familles et, lorsque cela est adapté à leur âge, les retours des enfants seront pris en compte.

Les enfants pourront être associés à cette démarche de manière simple et adaptée : temps d'échange, choix d'activités préférées, expression orale ou visuelle de leur ressenti, observation de leur participation et de leur aisance dans le groupe. Cette approche permet de respecter leur parole sans les placer dans une logique d'évaluation scolaire.

Un bilan annuel permettra également de prendre du recul sur l'ensemble des actions menées. Il servira à ajuster les formats proposés, les thématiques, les supports pédagogiques, l'organisation des séances, les partenariats et les moyens mobilisés. Cette démarche d'amélioration continue doit permettre à The Kourou English Club de consolider progressivement une offre éducative accessible, cohérente et de qualité pour les enfants de Kourou.

Les résultats de ces bilans seront partagés avec les membres de l'association et, lorsque cela est pertinent, avec les partenaires ou financeurs concernés. Ils permettront de rendre compte des actions réalisées, de consolider les pratiques et de préparer les évolutions du projet éducatif.

Conclusion – Synthèse du projet éducatif

Le projet éducatif 2026-2029 de The Kourou English Club fixe le cadre de référence des actions menées auprès des enfants du premier degré. Il affirme une ambition claire : permettre aux enfants de Kourou de découvrir l'anglais dans un cadre vivant, bienveillant, progressif, sécurisé et ouvert sur le monde.

L'association souhaite faire de l'anglais un outil d'éveil, de communication, de confiance en soi, de curiosité culturelle et de vie collective. À travers des activités adaptées à l'âge des enfants, centrées sur l'oral, le jeu, les histoires, les chansons, les gestes, la créativité et les interactions, elle cherche à offrir une première rencontre positive avec la langue, sans pression ni mise en échec.

Ce projet repose sur une organisation progressive, attentive à la qualité de l'accueil, à la sécurité physique, affective et morale des enfants, à la relation avec les familles, à l'accessibilité des activités et à l'adaptation aux besoins de chacun. Il s'inscrit également dans une volonté de coopération avec les familles, les partenaires éducatifs, les acteurs locaux et les institutions du territoire.

En associant apprentissage linguistique, développement global de l'enfant, ouverture culturelle, confiance, participation et vivre-ensemble, The Kourou English Club souhaite contribuer à l'enrichissement de l'offre éducative locale et à l'épanouissement des enfants de Kourou. Ce projet a vocation à être suivi, évalué et actualisé régulièrement afin de rester cohérent avec les besoins des enfants, des familles et du territoire.

Fait à Kourou, le 28/05/2026

Joechelle LACOUR

Présidente

The Kourou English Club

